

Module 1 : Introduction et présentation

- Définitions : qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? que signifie RGPD ? quelles sont les dispositions légales applicables ?
- Les acteurs du RGPD : CEPD, CNIL, délégué à la protection des données
- Qui est concerné par le respect du RGPD ?

Module 2 : cartographie des données personnelles collectées en interne

- Nature des données personnelles collectées,
- Utilité des données collectées,
- Catégories de personnes concernées,
- Moyens de collecte des données,
- Délais de suppressions,
- Moyens de sauvegarde,
- Finalités

Exercice d'application : analyse de documents

Module 3 : Information et sécurisation des données avec les partenaires du CSE

- Partenaires internes : salariés et élus du CSE, syndicats
- Partenaires externes

Module 4 : Les outils indispensables

- Le registre de traitement
- Le registre de sous-traitance
- La procédure de violation des données auprès de la CNIL

Cas pratique

MAJ le 1/07/2023



Durée

1 jour



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

RH, juristes, membres élus du CSE

Objectifs pédagogiques

- Identifier les grandes lignes de la législation actuelle.
- Comprendre ce qu'est une donnée personnelle et comment l'appréhender.
- Comprendre les conséquences du RGPD en interne et avec les relations extérieures.
- Avoir en main les outils nécessaires à la construction de son registre.

Méthodes pédagogiques

- Exposés de cours
- Exercices de groupe
- Discussions

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.

Formateur

Le formateur bénéficie d'une formation juridique et intervient comme consultant auprès des CSE.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.